

S.C.I.N.

Procès Verbal du Comité Syndical

**- Séance du 12 juin 2012 à 18 heures 30 -
Mairie de Sausheim**

Sur convocation du 6 juin 2012 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, le comité du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le 12 juin 2012 à 18 heures 30, dans la salle du conseil municipal de Sausheim.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre **BARI**, Olivier **BECHT**, Daniel **BUX** (jusqu'au point n° 15), Jean-Pierre **CARD**, Martine **ELGARD**, Jean-Pierre **FÄH**, Bernard **HELL**, Charles **KREMPPER**, Gérard **LAMY**, Pierre **LOGEL**, Catherine **MATHIEU-BECHT** (à partir du point n° 2), Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAELDER**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES** (jusqu'au point n° 14), Patrick **RIETZ**, Robert **RISS**, Daniel **SCHNEIDER**, Albert **SCHOLER**, Bernard **THIERY**, Gérard **THUET**.

Excusés : Monsieur Daniel **BUX** avec procuration à Monsieur Bernard **NOTTER** (à partir du point n° 16), Monsieur Jean-Claude **NIEDERGANG** avec procuration à Monsieur Gérard **LAMY**, Madame Christine **PLAS** avec procuration à Monsieur Michel **RIES**, Monsieur Richard **PISZEWSKI** avec procuration à Madame Catherine **MATHIEU-BECHT**, Monsieur Michel **RIES** avec procuration à Monsieur Georges **OTTENWAELDER** (à partir du point n° 15), Madame Raymonde **RISACHER**, Monsieur Jean-Marie **SCHNEIDER** avec procuration à Monsieur Albert **SCHOLER**, Monsieur Philippe **WOLF** avec procuration à Monsieur Olivier **BECHT**.

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent BENGOLD
- Madame Stéphanie KREBER
- Monsieur Jean-Philippe HERTZOG
- Deux représentants de la presse locale (journaux l'Alsace et Les Dernières Nouvelles d'Alsace)

Monsieur Bernard NOTTER ouvre la séance à 18 heures 35. Il salue l'ensemble des délégués présents, ainsi que les représentants de la presse et les services du syndicat, puis remercie M. Daniel BUX, maire de Sausheim, d'accueillir cette séance du comité syndical.

Après avoir donné lecture des procurations, M. le président rend compte à l'assemblée de l'exercice de la délégation que celle-ci lui a accordée dans le cadre de la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relevant de la procédure adaptée, d'un montant inférieur à 45 000 € hors taxes, dès lors que les crédits sont prévus au budget.

Les différents marchés et avenants passés en application de cette délégation, depuis le 8 novembre 2011, figurent dans la liste ci-dessous. Ils concernent :

Date	Bénéficiaire – objet	Montant HT
21/12/2011	APAVE Alsacienne..... Construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire - quartier Ile Napoléon à Rixheim - Mission CTC	7 000,00 €
21/12/2011	APAVE Alsacienne..... Construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire - quartier Ile Napoléon à Rixheim - Mission SPS	8 290,00 €
03/01/2012	ICF Environnement Diagnostic de pollution des sols - construction d'un périscolaire à Sausheim	7 105,00 €
17/01/2012	C2BI Mission OPC - construction bâtiments petite enfance et périscolaire quartier Ile Napoléon Rixheim	28 545,00 €
24/01/2012	Protectas..... Mission d'audit et de conseil en assurance - travaux de construction d'un périscolaire à Sausheim	3 850,00 €
02/02/2012	DEKRA Conseil HSE Mission SPS - travaux de réaménagement de la rue des Marguerites à Rixheim	1 600,00 €
02/02/2012	Présents Mission SPS - travaux de réaménagement de la rue du Stade à Baldersheim	980,00 €
02/02/2012	Présents Mission SPS - travaux de réaménagement de l'avenue Charles Zumstein à Rixheim	2 940,00 €
02/02/2012	ATR Mission SPS - création d'une nouvelle voirie entre les rues de la Forêt Noire et Victor Hugo à Rixheim	2 220,00 €
02/02/2012	Blondeau Ingénierie Mission SPS - travaux de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim	3 690,00 €
09/02/2012	Grollemund Laboroutes..... Etude diagnostic de structure de chaussée - travaux de réaménagement rue de la Délivrance à Habsheim	7 215,00 €
09/02/2012	Grollemund Laboroutes..... Etude diagnostic de structure de chaussée - travaux de réaménagement rue d'Ottmarsheim à Battenheim	3 890,00 €
09/02/2012	Grollemund Laboroutes..... Etude diagnostic de structure de chaussée - travaux de réaménagement avenue Charles Zumstein à Rixheim	5 185,00 €
09/02/2012	Fondasol Etude diagnostic de structure de chaussée - travaux de réaménagement rue de Mulhouse à Sausheim	5 644,00 €
21/02/2012	Véritas Mission CTC - rénovation de l'école élémentaire du Centre à Habsheim	2 915,00 €

21/02/2012	Véritas	1 596,00 €
	Mission SPS - rénovation de l'école élémentaire du Centre à Habsheim	
12/03/2012	Guy FEIST Architecte	9 000,00 €
	Maîtrise d'œuvre - Rénovation du logement de l'école maternelle à Baldersheim	
20/03/2012	TOP INFO 68.....	9 698,00 €
	Mise à jour des plans de 5 communes, du plan du territoire du SCIN et intégration de la ville d'Illzach	
22/03/2012	GUINOT Architecture	11 850,00 €
	Maîtrise d'œuvre - aménagement du 1er étage de la maison des associations à Baldersheim	
24/04/2012	Blondeau Ingénierie.....	3 690,00 €
	Modification arrêté n° 2012-07 - Mission SPS - travaux de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim	
03/05/2012	Apsideandco	6 668,00 €
	Conception, création et impression du bulletin syndical pour l'année 2012	
03/05/2012	Maître Philippe PETIT	(H) 180,00 €
	Contrat d'assistance juridique avec le cabinet d'avocat Philippe Petit & Associés	
10/05/2012	Cabinet Merlin	5 500,00 €
	Etude de sécurité en traverse d'agglomération - rue du Général de Gaulle (RD201) à Habsheim	
10/05/2012	Cabinet Merlin	5 500,00 €
	Etude de sécurité en traverse d'agglomération - rue de Mulhouse (RD422) à Sausheim	
10/05/2012	CETE de l'Est.....	10 350,00 €
	Etude de sécurité en traverse d'agglomération - rue de Mulhouse (RD66) à Rixheim	
05/06/2012	GRAND'EST AMO.....	9 860,00 €
	Etude de faisabilité - projet construction club-house de football, salle festive et sportive à Baldersheim	
12/06/2012	Peintures Ehret	6 867,60 €
	Programme travaux 2012 - école élémentaire Rixheim - lot 1 peinture extérieure	
12/06/2012	CIE 93	1 196,00 €
	Programme travaux 2012 - école élémentaire Rixheim - lot 2 électricité	
12/06/2012	CIE 93	3 285,00 €
	Programme travaux 2012 - école maternelle Rixheim - lot 1 électricité	
12/06/2012	CIE 93	2 064,00 €
	Programme travaux 2012 - école maternelle Rixheim - lot 2 plomberie/sanitaires	
12/06/2012	Peintures Ehret	6 984,35 €
	Programme travaux 2012 - école maternelle Rixheim - lot 3 peinture	
12/06/2012	Multisols.....	3 062,30 €
	Programme travaux 2012 - école maternelle Rixheim - lot 1 électricité	

Le comité syndical, à l'unanimité, lui donne acte de ce compte rendu.

Monsieur le président passe ensuite au premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 2 mai 2012

Le procès-verbal du comité syndical du 2 mai 2012 a été transmis par voie électronique et par courrier postal, à l'ensemble des délégués.

Compte tenu de l'absence de remarque ou d'observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 2 mai 2012.

Point n° 2 : Réforme de l'ancien photocopieur de l'école maternelle d'Ile Napoléon

- Mme Catherine MATHIEU-BECHT rejoint la réunion -

Par arrêté du 27 juillet 2011, la société Canon Fac-Similé a été déclarée attributaire du marché de location des photocopieurs du syndicat. Ce marché comprenait notamment, le remplacement du matériel installé à l'école maternelle d'Ile Napoléon, à Rixheim, devenu obsolète et qui ne bénéficiait plus d'aucun contrat de maintenance.

L'équipement remplacé est cependant toujours stocké dans les locaux de l'école.

A la demande de la directrice et en accord avec la commune, il pourrait être réformé et cédé gratuitement à l'association de soutien scolaire du quartier.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le président à procéder aux formalités de réforme de l'ancien photocopieur de l'école maternelle d'Ile Napoléon et à en faire don à l'association de soutien scolaire du quartier.

Point n° 3 : Travaux de voirie à Sausheim et Habsheim – exercices 2006 et 2007 (S.I.R.H.I.S.) – mission de coordination S.P.S. – approbation d'une convention transactionnelle – autorisation de signer

Par deux marchés de prestations intellectuelles passés en application de l'article 28 du code des marchés publics et notifiés les 31 mai 2006 et 4 avril 2007, le S.I.R.H.I.S. avait confié à M. Jean-Marie DEHARVENGT, du cabinet du même nom, la réalisation d'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, dans le cadre de travaux d'aménagement de voiries urbaines.

Le montant de cette mission s'élevait à 4 366,00 € HT.

Les prestations prévues ont été exécutées au cours des années 2006 et 2007, mais n'ont pu être définitivement finalisées que durant l'année 2008, compte tenu des délais de réception des travaux. Un règlement de 1 477,78 € a été versé, au titre du premier marché.

Toutefois, M. DEHARVENGT n'a sollicité le paiement définitif de ses honoraires que le 19 novembre 2010.

Le S.C.I.N., « héritier » des contrats passés par le S.I.R.H.I.S., se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de payer l'intéressé sur la base des pièces du marché.

Néanmoins, les prestations attendues ayant à l'époque été réalisées et réceptionnées sans aucune réserve, il pourrait être convenu, en application de l'article 2044 du code civil et sur le fondement de « l'enrichissement sans cause », de verser à M. DEHARVENGT une indemnité de 2 888,22 € HT, correspondant au solde des marchés concernés.

Le versement de cette indemnité serait assorti de la signature d'une convention transactionnelle.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve la convention transactionnelle à intervenir avec M. DEHARVENGT ;**
- **Autorise M. le président à signer cette convention et à verser à l'intéressé l'indemnité de 2 888,22 € HT y afférent.**

Point n° 4 : Petit entretien de voirie et travaux annexes – avenant modifiant le délai d'exécution – autorisation de signer

Par délibération du 25 mai 2011, le comité syndical avait attribué à l'association d'insertion Réagir d'Illzach, le marché de petit entretien de voirie et travaux annexes. Ce marché courait jusqu'au 31 mai 2012.

Les crédits prévus n'ayant pas été entièrement consommés – certaines communes n'ont de loin pas utilisé le nombre d'heures qui leur était alloué – M. le président propose de proroger, par voie d'avenant, jusqu'au 31 décembre 2012, le délai d'exécution initialement prévu.

Cette prolongation du contrat n'aurait aucune incidence financière.

Il demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés:

- **Approuve la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2012, du contrat de petit entretien de voirie et travaux annexes signé avec l'association d'insertion Réagir d'Illzach ;**
- **Autorise M. le président à signer l'avenant y afférent.**

Point n° 5 : Attribution de travaux de voirie – rectification d'erreurs matérielles

Par délibération du 2 mai 2012, le comité syndical attribuait à la société Sogea de Richwiller, les travaux de prolongement du réseau d'alimentation en eau potable dans

les rues du Stade et de la Hardt, à Baldersheim. Néanmoins, la délibération précitée comporte une coquille.

En effet, le montant du marché attribué est de 16 277,50 € HT (19 467,89 € TTC) et non pas de 16 227,50 € HT (19 408,09 € TTC) comme indiqué par erreur. Ce qui porte pour l'ensemble des travaux, la dépense globale à 117 107,50 € HT (140 060,57 € TTC), au lieu de 117 057,50 € HT (140 000,77 € TTC).

Par ailleurs, lors de la même séance que précédemment cité, le comité syndical attribuait à la société Sarmac de Rixheim, les travaux de réaménagement de la rue des Marguerites et de la place des Œillets (lot n° 1 – voirie et réseaux divers). Là également, la délibération comporte une erreur de frappe.

Ainsi, le montant du marché attribué est de 179 547,00 € HT (214 738,21 € TTC) et non pas de 179 574,00 € HT (214 770,50 € TTC) tel que retranscrit. Ce qui ramène pour l'ensemble des travaux, la dépense globale à 216 868,00 € HT (259 374,13 € TTC) et non pas à 216 895,00 € HT (259 406,42 € TTC).

Il y aurait lieu de rectifier ces erreurs de transcription, qui ne bouleversent cependant pas les classements établis à l'issue des consultations.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de rectifier comme ci-dessus proposé, les délibérations du 2 mai 2012 :

- **Point n° 5 : Baldersheim – prolongement des rues du Stade et de la Hardt – résultat de la consultation – attribution des marchés de travaux – lot 1 ;**
- **Point n° 6 : Rixheim – réaménagement de la rue des Marguerites et de la place des Œillets – résultat de la consultation – attribution des marchés de travaux – lot 1.**

Point n° 6 : Baldersheim – mise en conformité du bâtiment Union – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions

L'opération de rénovation et de mise en conformité du bâtiment Union à Baldersheim a été retenue au titre du programme pluriannuel de travaux.

En séance du 22 décembre 2010, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité, la définition des besoins et l'estimation des travaux de mise aux normes.

Par arrêté du 8 mars 2011, le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet a été attribué à l'atelier d'architecture John Colombo de Mulhouse. Les honoraires, calculés sur une estimation prévisionnelle de travaux de 230 000,00 € HT, se détaillaient comme suit :

- 3 000,00 € HT en tranche ferme (diagnostic-faisabilité) ;

- 12 415,00 € HT en tranche conditionnelle (mission de base : APS, APD, PRO, EXE, ACT, DET, AOR, ainsi que la mission complémentaire OPC).

Au stade A.P.D., les prestations attendues après concertation avec la commune ont été chiffrées à 296 640,00 € HT, selon le détail ci-après :

▪ V.R.D./aménagement extérieurs.....	23 790,00 € HT
▪ Gros-œuvre/démolition.....	65 450,00 € HT
▪ Couverture/zinguerie/étanchéité.....	6 700,00 € HT
▪ Menuiseries extérieures.....	33 400,00 € HT
▪ Cloisons/doublage/faux-plafonds/isolation.....	29 650,00 € HT
▪ Chape.....	9 600,00 € HT
▪ Parquet bois.....	13 450,00 € HT
▪ Carrelage/faïence.....	5 550,00 € HT
▪ Menuiseries intérieures bois.....	12 000,00 € HT
▪ Peinture intérieure.....	6 100,00 € HT
▪ Installation électrique.....	19 250,00 € HT
▪ Installation sanitaire.....	10 800,00 € HT
▪ Installation de chauffage/ventilation.....	28 000,00 € HT
▪ Echafaudage.....	5 800,00 € HT
▪ Ravalement.....	25 900,00 € HT
▪ Nettoyage de mise en service.....	1 200,00 € HT
▪ Total.....	296 640,00 € HT

La mise en concurrence sera opérée selon les dispositions de la procédure adaptée (M.A.P.A.). Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2314-21106 du budget primitif 2012.

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la rénovation et la mise en conformité du bâtiment Union à Baldersheim, chiffrée à 296 640,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 7 : Baldersheim – aménagement d'une chaufferie commune aux bâtiments Union et de La Poste – approbation de principe – lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

L'opération d'aménagement d'une chaufferie commune aux bâtiments « La Poste » et « Union » à Baldersheim a été inscrite en 2012 au programme des travaux du syndicat de communes de l'île Napoléon.

Cette opération permettra de mutualiser un équipement neuf et performant dans le but de réduire les coûts d'exploitation, les installations actuelles étant devenues obsolètes (chauffage électrique).

A ce stade de la réflexion, les services techniques du S.C.I.N. ont estimé le coût prévisionnel des travaux à 80 000,00 € HT. Il y a lieu maintenant d'engager une consultation selon la procédure adaptée, pour désigner le maître d'œuvre de cette opération.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits au budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le principe d'aménagement d'une chaufferie commune aux bâtiments « La Poste » et « Union » ;**
- **Approuve l'estimation établie par les services techniques, qui s'élève à 80 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée.**

Point n° 8 : Baldersheim – rénovation du logement de l'école maternelle – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions

L'opération de rénovation du logement de l'école maternelle à Baldersheim a été retenue au titre des travaux 2012.

Par arrêté du 12 mars 2012, le marché de maîtrise d'œuvre de cette opération a été attribué au bureau d'architecture Guy Feist de Ruelisheim, pour un montant d'honoraires de 9 000,00 € HT (mission de base : APS, APD, PRO, EXE, ACT, DET, AOR, ainsi que la mission complémentaire OPC), calculé sur une estimation prévisionnelle de travaux de 100 000,00 € HT.

Au stade A.P.D. et après concertation avec la commune, les prestations attendues ont été chiffrées à 112 300,00 € HT, selon le détail ci-après :

- Plâtrerie/démolition.....15 800,00 € HT
- Sanitaire/chauffage/V.M.C.29 000,00 € HT
- Electricité8 000,00 € HT
- Menuiserie intérieure9 800,00 € HT
- Revêtement de sols3 400,00 € HT
- Carrelage2 500,00 € HT
- Peinture.....10 100,00 € HT
- Serrurerie5 200,00 € HT
- Isolation de façade28 500,00 € HT
- **Total..... 112 300,00 € HT**

La mise en concurrence sera opérée selon les dispositions de la procédure adaptée (M.A.P.A.). Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2314-21202 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la rénovation du logement de l'école maternelle à Baldersheim, chiffrée à 112 300,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 9 : Battenheim – construction d'une nouvelle école élémentaire – approbation de principe – lancement de la consultation pour les études de faisabilité-préprogramme et programmation technique détaillée

L'opération de construction d'une école élémentaire et la mise aux normes thermique et « accessibilité » de l'école maternelle de Battenheim a été retenue pour l'année 2012 au titre du programme pluriannuel de travaux du syndicat de communes de l'Île Napoléon.

Le projet consiste pour l'essentiel à :

1. Construire une nouvelle école élémentaire comprenant 3 salles de classe ainsi qu'une conciergerie, l'ensemble implanté à proximité immédiate des écoles existantes ;
2. Renforcer l'isolation thermique de l'école maternelle ;
3. Mettre aux normes « accessibilité » l'école maternelle et la salle polyvalente située au sous-sol de cette dernière.

Pour désigner le prestataire chargé d'établir le programme technique détaillé de maîtrise d'œuvre de cette opération, il y a lieu d'engager une consultation selon la procédure adaptée.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le principe du projet de construction d'une école élémentaire et de mise aux normes thermique et « accessibilité » de l'école maternelle à Battenheim ;**

- **Autorise M. le président à engager les études de faisabilité/préprogramme et programmation technique détaillée nécessaires à la réalisation de ce projet.**

Point n° 10 : Habsheim – rénovation de l'école élémentaire du Centre – attribution des marchés de travaux

Par délibération du 2 mai 2012, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée (M.A.P.A.) pour les travaux de rénovation de l'école élémentaire du Centre à Habsheim.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la presse le 11 mai 2012, fixant la date limite de remise des offres au 4 juin 2012 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 5 et 11 juin 2012, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

N°	Lot	Entreprise	Montant HT
1	Démolition/gros-œuvre	BGMC à Sausheim	15 755,97 €
2	Menuiseries extérieures PVC	<i>Infructueux</i>	
3	Plâtrerie	Stepec à Wittelsheim	1 509,98 €
4	Electricité	Venturi à Riedisheim	4 200,00 €
5	Chauffage/ventilation	Brumer à Pfastatt	85 596,68 €
6	Aménagement sanitaires	Brumer à Pfastatt	4 632,00 €
7	Menuiseries bois	Menuiserie Marchand à Turckheim	2 318,00 €
8	Carrelage/faïence	<i>Infructueux</i>	
9	Isolation thermique extérieure	<i>Sans suite</i>	
10	Serrurerie	Krembel Raymond à Dannemarie	10 899,58 €
11	Peinture	DG Peinture à Marckolsheim	17 137,39 €
Montant total des marchés attribués			142 049,60 €

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure dans le tableau ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A., les crédits nécessaires ayant été inscrits à l'article 2314-51104 du budget primitif 2012 ;**
- **Prend acte que les lots :**

- 2 – menuiseries extérieures PVC ;
- 8 – carrelage/faïence ;

Ont été déclarés infructueux par la commission M.A.P.A. ;

- **Prend acte que le lot n° 9 – isolation thermique extérieure, a été déclaré sans suite par la commission M.A.P.A., compte tenu de l'avis défavorable émis par l'architecte des bâtiments de France quant à la mise en place d'un tel complexe, qui dénaturerait les modénatures des façades ;**
- **Autorise M. le président à engager, par voie de procédure adaptée, une nouvelle consultation pour les lots mentionnés aux deux alinéas précédents.**

Point n° 11 : Habsheim – prolongement de la rue du Cerf dans le cadre de l'aménagement des abords du nouveau centre technique municipal – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions

L'opération de prolongement de la rue du Cerf et d'aménagement des abords du futur centre technique municipal à Habsheim a été retenue au titre des travaux 2012.

Le projet porte d'une part, sur le prolongement de la rue du Cerf sur une longueur d'environ 150 mètres et d'autre part, sur l'aménagement des abords du futur centre technique municipal sur une surface d'environ 5 000 m².

Ces travaux comprennent :

- Les terrassements généraux et la création des structures de chaussée ;
- La collecte et l'infiltration des eaux pluviales de la chaussée et des bâtiments ;
- Le prolongement des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable, y compris le raccordement du bâtiment ;
- La mise en place d'installations d'éclairage public ;
- Le prolongement des réseaux secs (Numéricâble et France Télécom) ;
- La pose de bordures pour délimitation de la chaussée et des places de stationnement ;
- La réalisation de la signalisation verticale et horizontale ;
- Les traitements de surface ;
- L'aménagement des espaces verts.

Une tranche conditionnelle sera proposée pour la réfection de la voirie existante rue du Cerf, à partir du carrefour avec la rue Louis Pasteur.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 470 000,00 € HT (562 120,00 € TTC), auxquels s'ajoutent 40 000,00 € HT (47 840,00 € TTC) pour le forage de 2 puits nécessaires au fonctionnement de la pompe à chaleur du centre technique.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits au budget primitif 2012.

Une aide financière à la réalisation de cette opération sera sollicitée auprès du conseil général du Haut-Rhin, et auprès du SIVOM de l'agglomération mulhousienne pour l'évacuation des eaux pluviales de la chaussée.

Monsieur le président invite l'assemblée à en délibérer.

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux de prolongement de la rue du Cerf et d'aménagement des abords du nouveau C.T.M. à Habsheim, y compris le forage des 2 puits, chiffrée à 510 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin ainsi que du SIVOM de l'agglomération mulhousienne, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 12 : Rixheim – construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire, une structure d'accueil pour la petite enfance et une salle associative à Entremont – avenants aux marchés de travaux – autorisation de signer

En séances des 22 décembre 2010, 23 février 2011 et 30 mars 2011, le comité syndical autorisait M. le président à signer les différents marchés pour les travaux de construction d'une structure d'accueil pour la petite enfance, d'un périscolaire et d'une salle associative à Rixheim Entremont.

Au cours des travaux, des adaptations ont été apportées au projet initial. Celles-ci étaient nécessaires pour satisfaire différentes contraintes d'ordre technique, esthétique et pratique.

Ces prestations nouvelles concernent :

1. L'entreprise Mader de Guebwiller, attributaire du lot 1 – terrassements/V.R.D./gros-œuvre. L'avenant s'élève à 45 498,21 € HT (diverses modifications techniques et dévoiement de réseaux) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 2,51 % et fixant le nouveau montant du marché à 1 855 498,21 € HT.

Cet avenant nécessite en outre une prolongation du délai de réalisation de 4 semaines.

2. L'entreprise Schoenenberger de Colmar, attributaire du lot 3 – étanchéité P.V.C./production photovoltaïque. L'avenant s'élève à 23 778,90 € HT (ajout d'un support de couverture en bac acier et d'une isolation polyuréthane complémentaire) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 8,51 % et fixant le nouveau montant du marché à 303 266,85 € HT.
3. L'entreprise Rauschmaier de Colmar, attributaire du lot 5 – isolation extérieure/enduit/bardage bois. L'avenant s'élève à 28 840,40 € HT (prise en compte de travaux modificatifs suite à erreur de maîtrise d'œuvre) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 15,66 % et fixant le nouveau montant du marché à 213 032,50 € HT.
4. L'entreprise Meyer de Blotzheim, attributaire du lot 9 – menuiserie intérieure bois. L'avenant s'élève à 10 166,00 € HT (amélioration des caractéristiques phoniques des cloisons mobiles et ajout d'oculus dans certaines portes) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 4,71 % et fixant le nouveau montant du marché à 226 109,50 € HT.

5. L'entreprise Technichauffe de Benfeld, attributaire du lot 13 – chauffage/V.M.C. L'avenant s'élève à 3 733,80 € HT (ajout de sous-comptages d'énergie par entité et acquisition de 4 aérothermes pour faire face aux conditions climatiques de février 2012) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 0,87 % et fixant le nouveau montant du marché à 433 437,80 € HT.
6. L'entreprise CET de Burnhaupt-le-Bas, attributaire du lot 15 – électricité/courants faibles. L'avenant s'élève à 4 356,39 € HT (dévoiement d'un câble d'antenne collective et ajout d'une sonnette avec lecteur de badge) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 1,31 % et fixant le nouveau montant du marché à 335 874,14 € HT.

Ces projets d'avenants, d'un montant total de 116 373,70 € HT, correspondent à une augmentation de l'ensemble des travaux de 2,44 % et fixent le nouveau montant global de l'opération (travaux) à 4 876 806,75 € HT.

La commission d'appel d'offres a, dans sa séance du 30 mai 2012, émis un avis favorable aux modifications contractuelles proposées.

Les crédits nécessaires seront ajustés en tant que de besoin à l'article 2314-501 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve les avenants ci-dessus détaillés, d'un montant total de 116 373,70 € HT (139 182,95 € TTC), correspondant à une augmentation de l'ensemble des travaux de 2,44 % et fixant le nouveau montant global des marchés de travaux du complexe multiaccueil-périscolaire-locaux associatifs de Rixheim Entremont, à 4 876 806,75 € HT ;**
- **Autorise M. le président à signer l'ensemble des documents y afférents.**

Point n° 13 : Rixheim – construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une structure d'accueil pour la petite enfance à Ile Napoléon – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions

L'opération de construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil pour la petite enfance et un périscolaire dans le quartier d'Ile Napoléon à Rixheim, a été retenue au titre du programme pluriannuel de travaux.

En séance du 16 novembre 2011, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet Auger-Rambeaud Architectes de Colmar, le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet, pour un coût d'honoraires de 280 000,00 € HT.

L'estimation prévisionnelle des travaux a été arrêtée à 2 034 000,00 € HT (phase A.P.S.).

Au stade A.P.D., les prestations attendues après concertation avec Mulhouse Alsace agglomération et la commune, ont été chiffrées à 2 245 962,00 € H.T., selon le détail ci-après :

▪ Terrassements/voiries	173 096,00 € HT
▪ Gros-œuvre	454 291,00 € HT
▪ Ossature et habillage bois	227 140,00 € HT
▪ Isolation extérieure collée/échafaudages	71 557,00 € HT
▪ Etanchéité	150 994,00 € HT
▪ Menuiserie extérieure bois/vitrerie	134 933,00 € HT
▪ Stores B.S.O.	34 064,00 € HT
▪ Serrurerie	34 898,00 € HT
▪ Plâtrerie/faux-plafonds	74 270,00 € HT
▪ Electricité/courants faibles.....	123 000,00 € HT
▪ Chauffage/ventilation double-flux.....	236 000,00 € HT
▪ Sanitaire/solaire/réseaux.....	179 500,00 € HT
▪ Equipement de cuisine.....	25 100,00 € HT
▪ Rafraîchissement	21 000,00 € HT
▪ Equipements complémentaires office	9 800,00 € HT
▪ Menuiserie intérieure bois/mobilier	110 000,00 € HT
▪ Chapes	18 528,00 € HT
▪ Carrelage	40 841,00 € HT
▪ Sols souples.....	41 923,00 € HT
▪ Peinture.....	41 200,00 € HT
▪ Espaces verts/clôtures	43 827,00 € HT
▪ Total	2 245 962,00 € HT

La mise en concurrence sera opérée selon les dispositions de la procédure adaptée (M.A.P.A.).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2314-41045 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil pour la petite enfance et un périscolaire dans le quartier d'Ile Napoléon à Rixheim, chiffrée à 2 245 962,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises y afférente, selon la procédure adaptée ;**
- **Charge M. le Président d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin et de la caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 14 : Rixheim – installation d’une centrale photovoltaïque sur la toiture de l’école élémentaire d’Ile Napoléon – lancement de la consultation pour la signature du bail emphytéotique administratif

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune de Rixheim souhaite faire installer une centrale photovoltaïque sur le toit de l’école élémentaire d’Ile Napoléon.

A cet effet, le S.C.I.N., compétent pour le bâtiment concerné, envisage la signature d’un bail emphytéotique administratif avec un opérateur chargé de l’installation et de l’exploitation d’une telle centrale photovoltaïque.

Le projet de bail comprendra les éléments suivants :

- L’opérateur réalise à ses frais (études et travaux) l’ensemble des installations comprenant le système photovoltaïque et tous les éléments techniques assurant la transmission et la transformation en courant électrique ;
- Le syndicat met à disposition le toit des écoles concernées pour une durée de 20 ans, renouvelable 5 ans, pour l’installation des panneaux et pour l’exploitation de la centrale pendant toute la durée du bail.

Les nouvelles dispositions du décret n° 2011-2065 du 30 décembre 2011 imposent cependant une mise en concurrence préalablement à toute signature d’un bail emphytéotique administratif.

Monsieur le président demande à l’assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l’unanimité des membres présents ou représentés :

- **Décide de lancer une procédure de consultation pour la passation d’un bail administratif emphytéotique destiné à permettre la mise en place d’une centrale photovoltaïque sur l’école élémentaire d’Ile Napoléon à Rixheim ;**
- **Charge M. le président d’organiser ladite consultation.**

Point n° 15 : Sausheim – construction d’un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire ainsi qu’une salle de restauration scolaire et périscolaire – attribution des marchés de travaux

- M. Michel RIES quitte la réunion -

Par délibération du 7 septembre 2011, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation d’entreprises pour les travaux de construction d’un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une salle de restauration scolaire et périscolaire à Sausheim.

Un avis d’appel public à la concurrence a été envoyé à la presse le 30 mars 2012, fixant la date limite de remise des offres au 4 mai 2012 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 10 mai, 23 mai et 1^{er} juin 2012, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

N°	Lot	Entreprise	Montant HT
1	Terrassement/gros-œuvre	Schwob à Traubach-le-Bas	667 341,30 €
2	Couverture/étanchéité/zinguerie	Sopréma à Mulhouse	127 248,73 €
3	Vêture en pierre agrafée	Gervasi à Cernay	79 934,00 €
4	Isolation thermique par l'extérieur	Peinture Grunenwald à Kilstett	62 552,00 €
5	Echafaudages	Loc'échaf à Didenheim	11 839,60 €
6	Menuiseries extérieures bois	<i>Infructueux</i>	
7	Menuiseries extérieures aluminium	Menuiserie Jacob à Thann	28 055,00 €
8	Serrurerie/structure métallique	Kleinhenny Raymond à Illzach	99 418,00 €
9	Plâtrerie/cloisons/faux-plafonds	Leader plâtrerie à Richwiller	69 161,20 €
10	Menuiserie intérieure bois/parquet	Meyer à Blotzheim <i>Option : meuble bas de peinture</i>	159 361,40 € 535,00 €
11	Electricité/courants faibles	<i>Infructueux</i>	
12	Sanitaire	Brumer à Pfastatt	81 688,00 €
13	Chauffage	Brumer à Pfastatt	175 569,00 €
14	Réseaux enterrés	T.P. du Vignoble à Rouffach	55 495,00 €
15	Chapes	Polychape à Colmar	14 000,00 €
16	Revêtement de sols souples	Multisols à Colmar	27 862,00 €
17	Carrelage/faïence	Multisols à Colmar	36 900,00 €
18	Peintures intérieures	Peinturest Ehret à Brunstatt	43 106,75 €
19	Ascenseur	Schindler à Sausheim	24 800,00 €
20	Aménagements extérieurs/clôtures	T.P. du Vignoble à Rouffach	105 151,76 €
21	Perméabilité à l'air	Alizé à Barr	1 700,00 €
22	Nettoyage de mise en service	<i>Infructueux</i>	
Montant total des marchés attribués (option comprise)			1 871 718,74 €

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure dans le tableau ci-dessus ;**

- **Autorise M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A., les crédits nécessaires ayant été inscrits à l'article 2314-31046 du budget primitif 2012 ;**
 - **Prend acte que les lots :**
 - o 6 – menuiseries extérieures bois ;
 - o 11 – électricité/courants faibles ;
 - o 22 – nettoyage de mise en service ;
- Ont été déclarés infructueux par la commission M.A.P.A. ;**
- **Autorise M. le président à engager, par voie de procédure adaptée, une nouvelle consultation pour les lots mentionnés à l'alinéa précédent.**

Point n° 16 : Baldersheim – prolongement de la rue du Stade – participation à la mise en souterrain du réseau France Télécom

- M. Daniel BUX quitte la réunion -

Pour des considérations d'ordre esthétique, le S.C.I.N a décidé d'enfouir les lignes de télécommunication dans le cadre du prolongement de la rue du Stade à Baldersheim.

La société France Télécom a donc été invitée à produire une offre de prix pour la mise en souterrain de son réseau. Les prestations attendues sont estimées à 1 500,00 € HT pour les travaux de câblage et la dépose des lignes aériennes existantes.

S'agissant des travaux de génie civil, leur réalisation est prévue dans le cadre du marché de voirie qui a été conclu avec l'entreprise Pontiggia de Wittenheim, et donnera lieu à paiement direct.

Les crédits nécessaires au règlement des prestations sont inscrits à l'article 2042-21110 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve la participation du S.C.I.N. à l'enfouissement du réseau France Télécom, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue du Stade à Baldersheim, aux conditions ci-dessus définies ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents afférents à cette opération.**

Point n° 17 : Baldersheim – réaménagement de la rue des Dahlias et de la rue de Provence – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter la subvention

L'opération de réaménagement des rues des Dahlias et de Provence à Baldersheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2012. Le projet porte sur le réaménagement de la voirie sur une longueur d'environ 250 mètres. Il comprend :

- Les terrassements généraux et la reprise partielle de la structure de chaussée ;
- La pose de bordures franchissables type AC2 formant fil d'eau en granit ;
- La collecte et l'infiltration des eaux pluviales ;
- Les traitements de surface ;
- Le renouvellement des installations d'éclairage public ;
- L'enfouissement des réseaux de télécommunications ;
- La réalisation de la signalisation verticale et horizontale.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 220 000,00 € HT (263 120,00 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2317-21102 du budget 2012.

Une aide financière à la réalisation de cette opération sera sollicitée auprès du conseil général du Haut-Rhin.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux de réaménagement de la rue des Dahlias et de la rue de Provence à Baldersheim, chiffrée à 220 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 18 : Habsheim – réaménagement de la rue de la Délivrance – participation à la mise en souterrain du réseau Numéricâble

Pour des considérations d'ordre esthétique, le S.C.I.N a décidé d'enfouir les lignes de télécommunication dans le cadre du réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim.

La société Numéricâble a donc été invitée à produire une offre de prix pour la mise en souterrain de son réseau. Les prestations attendues de cette société, sont estimées à 31 714,90 € HT (37 931,02 € TTC) pour les travaux de câblage et la dépose des lignes aériennes existantes.

S'agissant des travaux de génie civil, leur réalisation est prévue dans le cadre du marché de voirie qui sera conclu avec une entreprise de travaux publics, et donnera lieu à paiement direct.

Les crédits nécessaires au règlement des prestations sont inscrits à l'article 2042-51101 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve la participation du S.C.I.N. à l'enfouissement du réseau Numéricâble, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim, aux conditions ci-dessus définies ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents afférents à cette opération.**

Point n° 19 : Habsheim – réaménagement de la rue de la Délivrance – attribution des marchés de travaux

L'opération de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2012. Elle a fait l'objet d'une consultation selon la procédure adaptée, dans les formes prescrites par l'article 28 du code des marchés publics, conformément à la décision du comité syndical du 14 décembre 2011.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission d'ouverture des plis le 25 mai 2012, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

Lot 1 – voirie et réseaux divers

Entreprise Sarmac de Rixheim pour un montant de 688 929,50 € HT (823 959,68 € TTC).

Lot 2 – éclairage public

Entreprise Clemessy de Mulhouse pour un montant de 73 791,00 € HT (88 254,04 € TTC)

Soit pour l'ensemble des travaux, une dépense globale de 762 720,50 € HT (912 213,72 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux sont inscrits à l'article 2317-51101 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel que détaillé ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A.**

Point n° 20 : Rixheim – réaménagement de la Grand’rue Pierre Braun – participation à la mise en souterrain du réseau France Télécom

Pour des considérations d'ordre esthétique, l'ex-C.C.I.N. avait décidé d'enfouir les lignes de télécommunication dans le cadre du réaménagement de la Grand' rue Pierre Braun à Rixheim. Aucune convention n'avait cependant été transmise par France Télécom au moment des travaux de voirie.

Le S.C.I.N. a donc relancé cette société afin qu'elle produise enfin une offre de prix pour la mise en souterrain de son réseau. Les prestations attendues sont estimées à 18 500,00 € HT pour les travaux de câblage et la dépose des lignes aériennes existantes.

S'agissant des travaux de génie civil, ces derniers ont été réalisés en 2010, dans le cadre du marché de voirie qui avait été conclu avec l'entreprise Sarmac de Rixheim ; ils sont payés depuis longtemps.

Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations d'enfouissement du réseau France Télécom sont inscrits à l'article 2042 du budget primitif 2012.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve la participation du S.C.I.N. à l'enfouissement du réseau France Télécom, dans le cadre des travaux de réaménagement de la Grand’rue Pierre Braun à Rixheim, aux conditions ci-dessus définies ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents afférents à cette opération.**

Point n° 21 : Rixheim – renouvellement de la couche de roulement de la rue du Docteur Albert Schweitzer – validation de l’A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter la subvention

L'opération de renouvellement de la couche de roulement de la rue du Docteur Albert Schweitzer à Rixheim, est inscrite au programme des travaux de voirie 2012.

Le projet porte sur la réfection des enrobés chaussée de la voirie sur une longueur d'environ 700 mètres. Les travaux comprennent :

- Le rabotage et la réfection de la couche de roulement ;
- La création de plateaux surélevés ;
- La mise aux normes pour personnes à mobilité réduite des passages piétons ;
- La dépose et repose ponctuelle de bordures ;
- La mise à niveau des ouvrages existants ;
- La réalisation de la signalisation verticale et horizontale.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 170 000,00 € HT (203 320,00 € TTC).

Une aide financière à la réalisation de cette opération sera sollicitée auprès du conseil général du Haut-Rhin.

Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux sont inscrits à l'article 2317-41201 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la rue du Docteur Albert Schweitzer à Rixheim, chiffrée à 170 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du conseil général du Haut-Rhin, pour l'attribution de subventions.**

Point n° 22 : Sausheim – divers aménagements de voirie – attribution du marché de travaux

Le réaménagement de diverses voiries sur la commune de Sausheim est inscrit au programme de travaux 2012.

Cette opération a fait l'objet d'une consultation selon la procédure adaptée, dans les formes prescrites par l'article 28 du code des marchés publics, conformément à la décision du comité syndical du 2 mai 2012.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission d'ouverture des plis le 5 juin 2012, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché :

Lot 1 – voirie et réseaux divers

Entreprise TP Schneider de Wittenheim pour un montant de 106 399,00 € HT (127 253,20 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux sont inscrits au budget primitif 2012.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel que détaillé ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

Point n° 23 : Divers

Monsieur le président informe l'assemblée que le prochain comité syndical se tiendra jeudi 12 juillet 2012 à 18 heures 30, à la mairie de Baldersheim. Il sera précédé d'une réunion de bureau, à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 10.

Sausheim, le 12 juin 2012.